



# EDITO

J'ai le plaisir de vous présenter l'Observatoire des Universités et des Écoles 2019. Cette édition a pour objectif de contribuer, comme chaque année, à une meilleure compréhension du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en s'appuyant sur les données recueillies auprès d'un panel d'établissements (Universités, Ecoles et Instituts).

En constante mutation, le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche regroupe de grands enjeux socio-économiques. Afin d'y répondre efficacement, il est nécessaire d'avoir une vision claire sur les données financières de ces établissements pour les accompagner au mieux à acquérir un modèle économique fiable et pérenne. KPMG fait preuve au quotidien d'une réelle capacité d'adaptation et d'anticipation sur ces questions.

Présents dans toute la France, nos professionnels ont à cœur de délivrer un accompagnement sur-mesure pour aider les acteurs du secteur à relever leurs nombreux défis.

Le partage et la mutualisation de nos expériences sont nos mots d'ordre pour continuer nos travaux en faveur de la performance des établissements de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

**François Bloch**Directeur Général, KPMG



Objectif Méthodologie	4
1. Universités	6
<ul><li>1.1 Analyse de la répartition des recettes</li><li>1.2 Analyse de la répartition des dépenses</li><li>1.3 Structure financière</li><li>1.4 Patrimoine</li></ul>	7 8 11 12
2. ÉCOIES et instituts  2.1 Analyse de la répartition des recettes 2.2 Analyse de la répartition des dépenses 2.3 Structure financière 2.3 Patrimoine	1 <u>4</u> 15 16 19 20
KPMG et l'Enseignement supérieur et la Recherche	22
KPMG en un regard	24

## Objectif

L'objectif de l'observatoire est de donner une vision claire sur les données financières des établissements (Universités, Écoles et Instituts) et de présenter des ratios mettant en exergue les enjeux de l'enseignement supérieur et de la Recherche.

### Méthodologie

L'Observatoire 2019 regroupe l'analyse de données recueillies auprès d'un échantillon de 25 établissements d'Enseignement supérieur de différentes régions de France et de disciplines diverses.

Notre échantillon se compose de :

**11 UNIVERSITÉS**, soit 23,5 % des universités adhérentes de l'AMUE\*;

**9 ÉCOLES ET INSTITUTS** sur 9 de l'échantillon sont adhérents à l'AMUE soit 10,3 % des adhérents de l'AMUE.

Comme chaque année pour s'assurer que les données et ratios soient comparables l'Observatoire des Universités et des Écoles sélectionne des établissements à partir de caractéristiques similaires.

Cependant, l'organisation et les objectifs des universités et des écoles étant très différents, il convient de ne pas en comparer les ratios.

<sup>\*</sup> Agence de Mutualisation des Universités et Établissements

### Points clés

#### **UNIVERSITÉS:**

L'exercice 2018 est dans la continuité du précédent, avec très peu de variations dans les éléments composant les recettes.

Avec l'augmentation des étudiants et la maîtrise des dépenses de fonctionnement il est constaté une légère baisse des coûts de fonctionnement par étudiant.

Pour le 1er exercice nous avons analysé le ration BIATSS par enseignant qui s'établit à 0,86 ; ce qui est relativement faible.

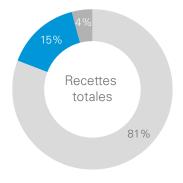
Il est constaté globalement une amélioration des besoins en fonds de roulement.

#### **ÉCOLES:**

Pour les écoles également très peu de variations sur les recettes malgré un léger tassement sur les revenus de la recherche, les dépenses de fonctionnement sont bien maîtrisées et le ratio BIATSS par enseignant s'établit à 1,15.

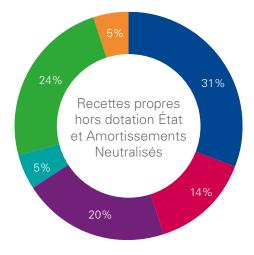


## 1.1 Analyse de la répartition des recettes





	2018	2017	2016	2015
	81%	77%	79%	80%
	15%	17%	16%	16%
1	4%	6%	5%	4%



•	Subventions d'exploitation / Recherche
	Droits d'inscription
	Formation continue
	Taxe d'apprentissage
•	Autres recettes de fonctionnement
	Reprises subventions d'investissement <sup>1</sup>

2212	0045		
2018	2017	2016	2015
31%	33%	38%	39%
14%	15%	17%	17%
21%	20%	18%	18%
5%	7%	5%	4%
24%	20%	19%	18%
5%	5%	3%	5%
100%	100%	100%	100%

## 1.2 Analyse de la répartition des dépenses

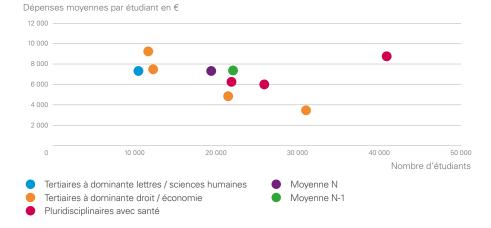
#### Répartition des dépenses



#### Répartition des dépenses, hors masse salariale et amortissements



#### Dépenses moyennes par étudiant

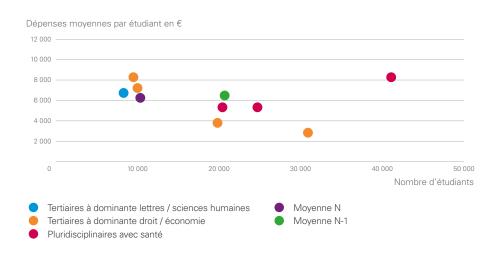




7203€

Moyenne N-1 7213€

#### Dépenses moyennes par étudiant, hors ressources propres







6 474 €

Moyenne N-1 6 555 €

#### Masse salariale par étudiant

Masse salariale par étudiant en € 6.000 4 000 2 000 10 000 20 000 30,000 40 000 50 000 Nombre d'étudiants



5 970 €

Moyenne N-1 6 020 €

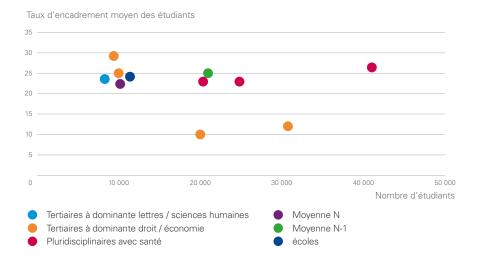
Tertiaires à dominante lettres / sciences humaines

Tertiaires à dominante droit / économie Pluridisciplinaires avec santé

Moyenne N Moyenne N-1

écoles

#### Taux d'encadrement moyen des étudiants





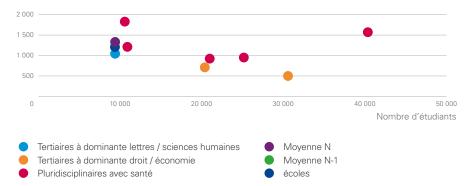
4%



5%

#### Dépenses générales de fonctionnement par étudiant

Dépenses de fonctionnement par étudiant en €



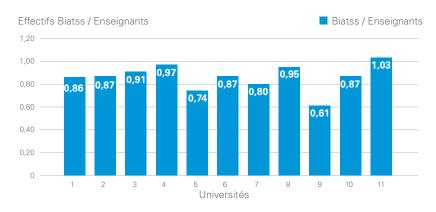




1232 €

1193 €

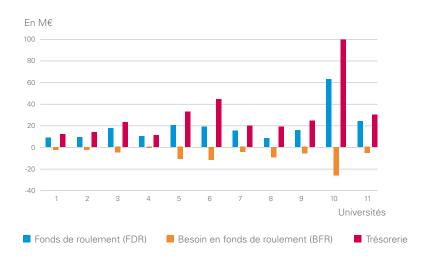
#### **Effectifs BIATSS / enseignants**



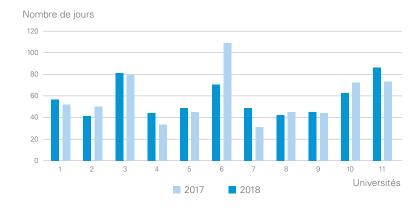
La moyenne constatée sur notre échantillon est de 0,86 membre du personnel BIATSS pour 1 enseignant.

## 1.3 Structure financière

#### Analyse de la trésorerie



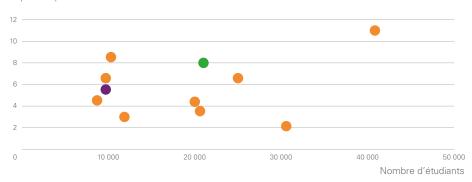
#### Évolution du FDR en jours de dépenses



## 1.4 Patrimoine

#### Superficie par étudiant





- Nb de m² / étudiant
- Moyenne N
- Moyenne N-1

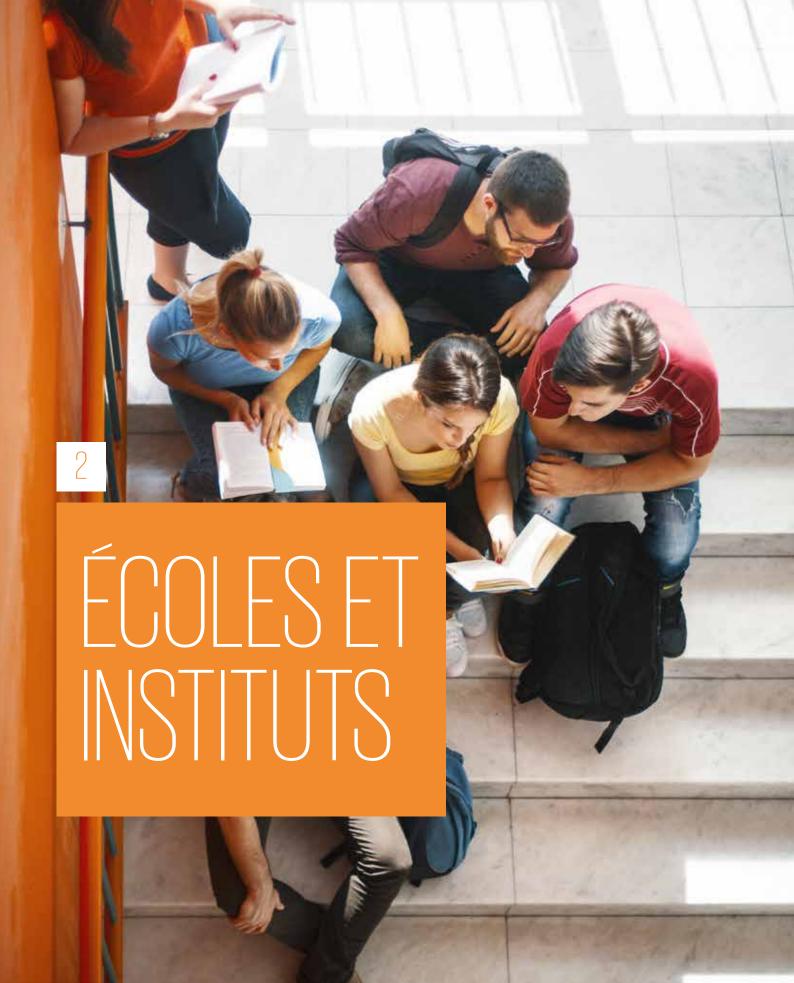




 $\begin{tabular}{ll} Moyenne N \\ \hline 6 m^2 \end{tabular}$ 

 $8 \, \mathrm{m}^2$ 



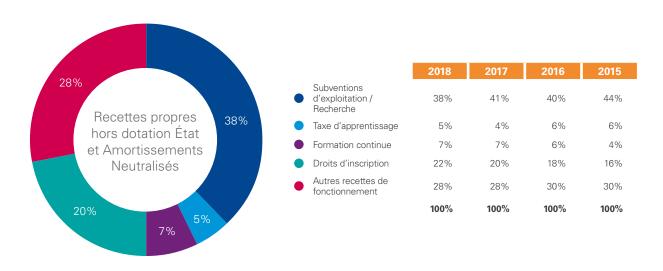


## 2.1 Analyse de la répartition des recettes

#### Répartition des recettes



#### **Recettes propres**



## 2.2 Analyse de la répartition des dépenses

#### Répartition des dépenses



#### Répartition des dépenses, hors masse salariale et hors amortissements neutralisés



#### Dépenses moyennes par étudiant

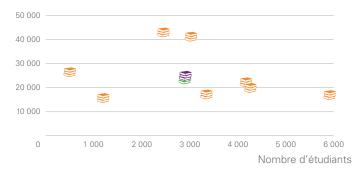


Moyenne N 23 718 €



Moyenne N-1 24 401 €

#### Dépenses moyennes par étudiant en €



#### Dépenses moyennes par étudiant, hors ressources propres

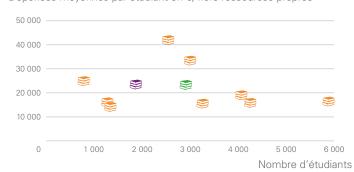


Moyenne N 21 Ø37 €



Moyenne N-1 21 569 €

Dépenses moyennes par étudiant en €, hors ressources propres



#### Masse salariale par étudiant



Moyenne N 17 618 €



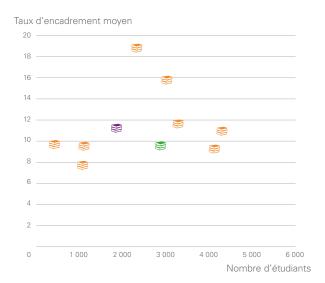
17 662 €

25 000 —

Masse salariale par étudiant en €

#### Taux d'encadrement moyen des étudiants





#### Dépenses générales de fonctionnement par étudiant





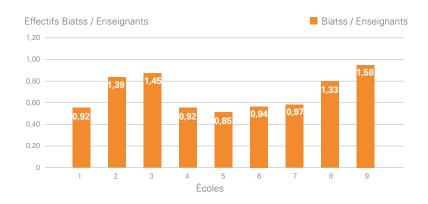
Nombre d'étudiants

(hors masse salariale, amortissements et sortie d'actifs neutralisés)

Dépenses de fonctionnement par étudiant en €

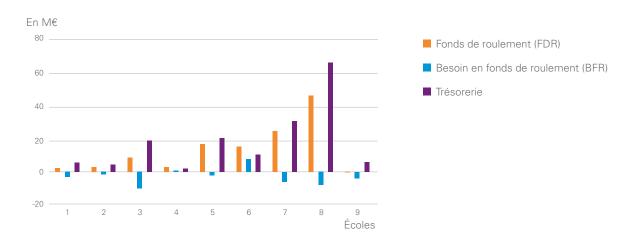
#### **Biatss / Enseignants**

La moyenne constatée sur notre échantillon est de 1,15 membres du personnel BIATSS pour 1 enseignant.

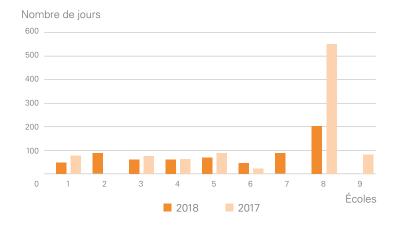


## 2.3 Structure financière

#### Analyse de la trésorerie



#### Évolution du FDR en jours de dépenses



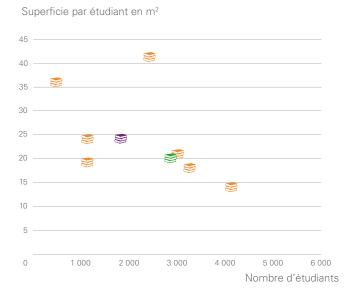
## 2.3 Patrimoine

#### Superficie par étudiant













### Une expertise confirmée sur le terrain

Les professionnels du réseau KPMG Enseignement supérieur et Recherche accompagnent quotidiennement les acteurs de l'éducation, de la formation et de la recherche pour les aider à répondre aux enjeux de ce secteur en forte mutation :

- > certification des comptes et accompagnement à la mise en place de la réduction des délais de clôture ;
- > plan stratégique et valorisation du patrimoine ;
- > organisation et renforcement des dispositifs de contrôle interne (CICF);
- > optimisation des outils de pilotage et de gestion.

## Une connaissance approfondie des enjeux du secteur

Faisant écho à l'actualité financière et comptable, KPMG organise des rendez-vous thématiques et publie régulièrement des études sur des sujets sectoriels ou transversaux.

- > Panorama de l'attractivité de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en partenariat avec Groupe AEF - 2017 ;
- > Guide « Universités et Économie Sociale et Solidaire » 2015.





### KPMG, leader de l'audit, du conseil et de l'expertise comptable en France

KPMG accompagne les sociétés cotées et groupes internationaux dans le cadre de missions d'audit, de conseil financier (acquisition cessions, introduction en bourse...) et de conseil en management.

Le cabinet intervient auprès des PME, ETI, groupes familiaux, TPE, artisans, commerçants et professions libérales pour les accompagner à chaque étape de leur développement : expertise comptable, certification des comptes, aide à la création, évaluation, gestion sociale, transmission, conseil patrimonial, juridique et fiscal...

KPMG apporte également son expertise aux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, de la Santé et du Secteur Public Local, à l'État et aux collectivités territoriales, sur des sujets aussi variés que l'information financière, la gouvernance, l'évaluation, le pilotage, le contrôle interne ou externe...

### Chiffres clés

+ 1 MCC+\* de chiffre d'affaires en 2018

220 bureaux en France

+ 9 600 professionnels

KPMG en France compte plus de 70 000 clients parmi lesquels :

- > 7 000 références dans les collectivités publiques
- > 6 500 associations et acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire
- > 200 sociétés cotées ou faisant appel public à l'épargne

<sup>\*</sup> chiffres consolidés

#### **Contacts**

#### **Christian Libéros**

Associé 05 82 52 52 75 cliberos@kpmg.fr

#### **Alexandre Paganel**

Manager 05 82 52 52 58 apaganel@kpmg.fr

#### **Sarah Digonnet**

Responsable projet 01 55 68 93 57 sdigonnet@kpmg.fr

Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 600 55 92066 Paris La Défense Cedex

kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France. Conception - Réalisation : Markets - OLIVER - Décembre 2019.

Crédit photos : DR.